

# Je m'engage dans le conseil de la vie collégienne

## Education à la citoyenneté

Tous niveaux

**AROEVEN**

€ 896.00

🕒 16

Lieux :

Nombre d'élèves : 12 +

### DESCRIPTION

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des CESC dont l'un des objectifs est l'éducation à la citoyenneté par la transmission des valeurs républicaines à l'école.

Le conseil de la vie collégienne créé, grâce à cette action et à l'encadrement par des intervenants de l'AROEVEN spécialisés dans l'engagement des jeunes, dynamise la vie de l'établissement à travers des projets citoyens, à l'initiative des collégiens.

Le nombre d'élèves engagés est de 12 élèves qui peuvent avoir des profils très différents. Les élèves qui manquent de confiance en eux peuvent intégrer cette équipe avec une visée d'acquisition de compétences psychosociales.

Les membres de la communauté éducative sont pleinement associés par le biais de sollicitations régulières des élèves engagés dans le conseil de la vie collégienne.

#### OBJECTIFS

- rendre les collégiens acteurs de la vie de leur établissement,
- leur permettre d'être force de proposition au sein de leur collège,
- développer le sentiment d'appartenance à leur collège,
- permettre l'acquisition de compétences psychosociales (prise d'initiative, engagement citoyen).

#### DÉROULEMENT

- la 1ère séance est consacrée à la mise en place du conseil de la vie collégienne, à la définition d'axes de travail de ce conseil et à la mise en place de groupes à projets (3 heures),

- 5 séances permettent la concrétisation des projets citoyens au sein du collège (quelques exemples : développement durable, solidarité, prévention violence ..),

- 1 intervention est consacrée à la valorisation des productions des élèves en fin de parcours et à la remise de prix du civisme aux jeunes engagés (3 heures).

L'analyse globale concernant le déroulement des interventions et le degré de satisfaction des élèves est transmise par écrit au chef d'établissement.

#### INTERVENTIONS (durée totale 16 heures)

Temps de découverte : 1 intervention de 3 heures

Temps de pratique : 5 interventions de 2 heures

Temps de synthèse : 1 intervention de 2 heures + temps de synthèse adultes de 1 heure

### CONTACT

**Corinne NONIN / 02 35 98 01 80**

[corinne.nonin@ac-rouen.fr](mailto:corinne.nonin@ac-rouen.fr) - [www.aroeven-rouen.fr](http://www.aroeven-rouen.fr) - Facebook : Aroeven.rouen/